

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 23 mars 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/03/05/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

5. Budget communal pour l'exercice 2009 – Examen- Décision.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme
BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-
Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, GONZALEZ-MOYANO Astrid,
MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA
Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie,
BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION Michel,
Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Procède à l'examen du budget communal pour l'exercice 2009 dont la
récapitulation est la suivante :

SERVICE ORDINAIRE :

Recettes :	17.925.258,95.- €
Dépenses :	<u>17.025.580,48.- €</u>
Boni :	899.678,47.- €

SERVICE EXTRAORDINAIRE :

Recettes :	10.231.576,41.- €
Dépenses :	<u>10.020.657,93.- €</u>
Boni :	210.918,48.- €

Après diverses interventions des membres de l'assemblée ;

Décide par quinze voix pour et huit abstentions ;

- D'approuver le budget communal pour l'exercice 2009.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,